



Aéro Club du Comtat Venaissin
Affilié à la Fédération Française Aéronautique
Reconnue d'utilité publique sous le n° 269, agréé DTO
232 Chemin de Saint Gens
Aérodrome 84210 Pernes les Fontaines
acdcv@free.fr site : www.acdcv.com

Rapport moral –Exercice 2023

Le 9 mars 2024

Mesdames, Messieurs
Chers membres,

Au nom du Conseil d'Administration, comme lors de chaque Assemblée Générale annuelle, j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter le rapport moral sur l'exercice écoulé.

Comme annoncé l'année dernière la réorganisation de notre flotte a été une charge de travail très importante. Cette réorganisation était nécessaire pour plusieurs raisons : maîtrise du coût horaire des avions, les robins ainsi que le cirrus, à cause du prix de l'essence et de l'augmentation de la maintenance, avaient un prix à l'heure de vol qui devenait dissuasif

Je rappelle, pour l'essence 100LL, parmi les 160 propositions de la convention citoyenne pour le climat la proposition de taxer l'essence de l'aviation de loisir a été retenue et 20 cts par litre de taxe supplémentaires sont appliqués.

C'est en prenant en compte le critère du coût et de la satisfaction de voler, que notre choix pour remplacer le CIRRUS s'est porté sur l'avion Italien TECNAM, un vrai quadriplace de 180 CH qui fonctionne au SP98.

Lors de l'Assemblée Générale de février 2023, vous avez fait confiance à l'équipe du Comité de Direction en donnant quitus au rapport moral, au rapport financier et au prévisionnel. Ensuite le Comité de Direction du 6 mars 2023 m'a demandé d'assurer la présidence de notre association.

Durant l'année 2023, nous avons fait tout notre possible pour gérer notre association au mieux. Le contexte nous a obligés d'en bousculer le fonctionnement.

Nous sommes restés vigilants eu égard des intérêts de notre club. Nous vous présenterons aujourd'hui le détail de l'activité 2023 en sollicitant votre quitus pour notre gestion.

A la demande de la propriétaire du QY par le biais de la justice un expert judiciaire nommé par le juge, a réalisé l'expertise du moteur du QY. La chauffe du moteur due à une usure un peu prématurée du moteur ne montre pas de défaut d'entretien ou de faute imputable à l'aéroclub. L'affaire suit son cours.

Nous avons dû faire face à la demande de réintégration de monsieur Laugier suite à son action en justice avec un référé. Ce monsieur ayant refusé de signer le règlement intérieur et les statuts comme chacun d'entre nous, sa réintégration n'a pas pu être effective durant l'année 2023.

Ce rapport moral rappelle les actions menées par les membres du Comité de Direction, mais aussi par de nombreux bénévoles.

Je remercie tous ceux qui ont participé au cours de cette année au fonctionnement de notre aéroclub, membres, administrateurs, instructeurs, que ce soit pour notre activité aéronautique, pour l'animation du club, pour



l'entretien de nos avions et de nos infrastructures et pour l'administration de notre association. Merci pour votre disponibilité et efficacité.

En même temps je remercie les collectivités locales pour leur soutien, et leur aide sans laquelle notre activité aurait du mal à exister, en particulier, celle de la COVE et du Conseil Départemental et de notre fédération nationale.

L'année 2024 étant toujours sous l'emprise d'une inflation qui limite le pouvoir d'achat, notre association a plus que jamais besoin de cette aide.

Les événements 2023

Le nombre de membres fin 2023 a été de 65 inscrits non compris les 9 jeunes ailes qui eux prennent une cotisation FFA en liaison avec leur BIA. Nous souhaitons la bienvenue dans notre club aux nouveaux membres et les remercions pour leur confiance.

En 2023:

1. Nous avons effectué :
 - 12 réunions du CD dont 1 exceptionnelle concernant l'achat du Tecnam
 - 40 séances hebdomadaires de travail par nos trésoriers (240 heures de présence)
 - 31 interventions mécaniques sur nos avions ayant nécessité convoyages et présences des bénévoles.
 - 104 heures de secrétariat (hors télétravail)
 - 102 permanences (les lundis et mercredis)
 - 3 jours par semaine en moyenne de présence de nos instructeurs
 - 10 réunions pour assurer les relations avec notre fédération FFA, CRA et CDA et les administrations de tutelle DGAC, DSAC RSA.
 - Participation à l'expertise du QY demandée par sa propriétaire.
 - L'organisation des vols d'essai au profit des acquéreurs du CIRRUS et du PBAS
 - La rédaction des contrats de vente des deux avions
 - Visite d'Aero expo de Lyon pour rechercher le remplaçant du CIRRUS
 - Le convoyage de l'APM IZ et du TECNAM AX
2. Le fonctionnement du BIA est poursuivi. Notre engagement pour le BIA reste toujours total et conforme aux directives de l'Education nationale pour la partie théorique et de la FFA pour l'aspect sécurité dans le cadre de vols effectués par les jeunes diplômés. La convention avec le Lycée Victor Hugo a été signée, 14 « Jeunes Ailes » ont pris leur cotisation pour 2023/2024.
3. La maintenance de nos avions a nécessité de gros travaux c.f. rapport matériel en annexe 1.

La location du TIGER DX comme avion quadriplace a dû être interrompue suite à son accident. Enfin nous avons pu effectuer l'achat de l'APM IZ, triplace destiné à l'école et aux vols locaux. L'IZ a rejoint notre flotte en juin.
4. Notre école a été particulièrement perturbée par le changement des avions.
5. Une étude sur le devenir de l'aérodrome a été commandée par la COVE. Les résultats de cette étude ne nous ont pas été encore communiqués.
6. Nos finances cf. rapport financier

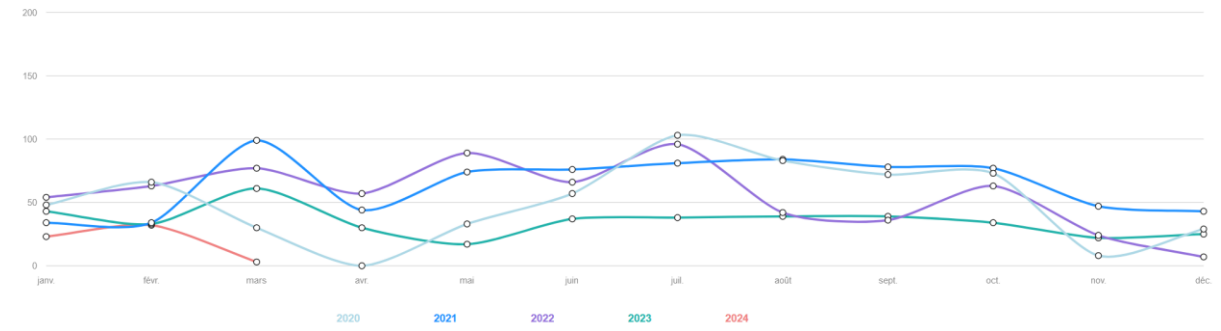


Activité 2023 :

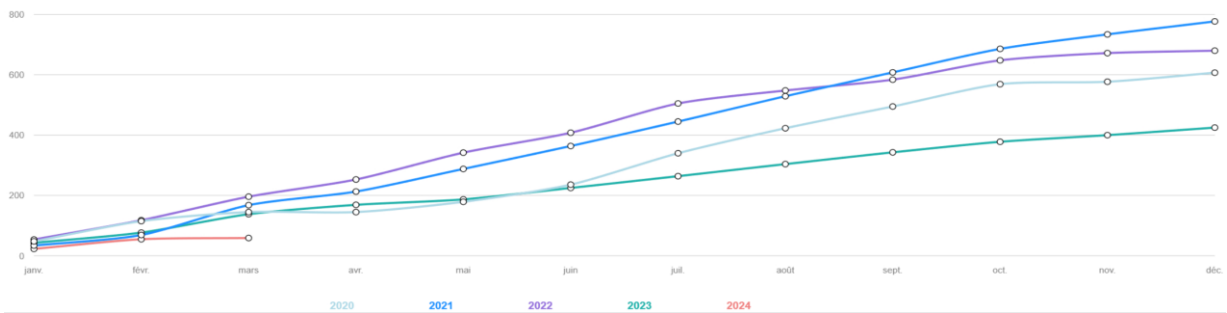
Le budget prévisionnel avait été préparé sur une prévision de 770 hdv.
Nous avons réalisé 425hdv avec 45 pilotes actifs

Evolution mensuelle

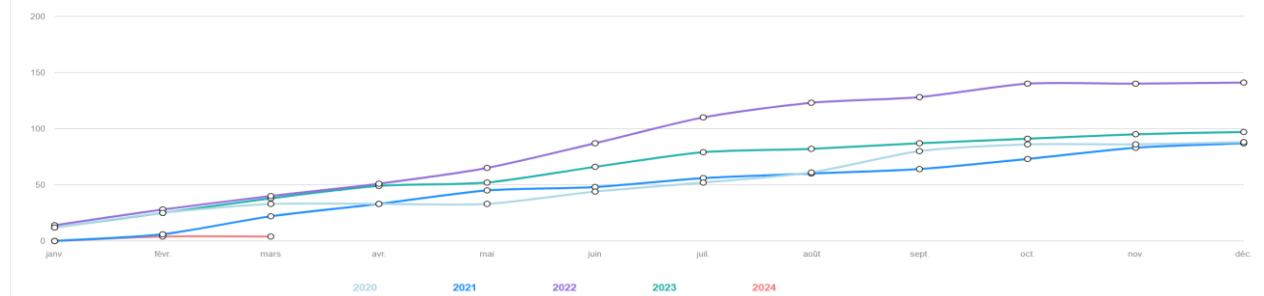
Total des heures de vol mois par mois sur les 5 dernières années [Télécharger l'image](#)



Evolution en cumul

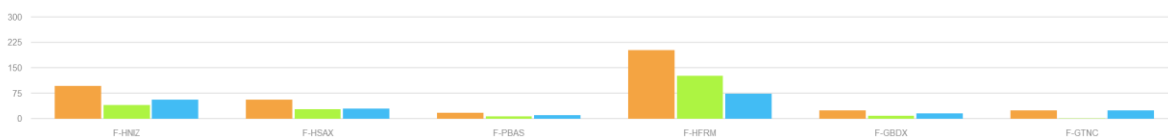


Total des heures de vol cumulées par mois sur les 5 dernières années pour les vols écoles (Pilote ayant au moins une formation en cours) [Télécharger l'image](#)



Activité par mois et par avion

Année 2023 [Télécharger l'image](#)



Résumé

Aéronef	Heures DC	Heures CDB	Total des heures de vol
APM - F-HNZ	40,73	56,50 <i>(dont 5,93 supervisées)</i>	97,23
P2010 - F-HSAX	27,40	29,00	56,40
XS - F-PBAS	7,30	10,78	18,08
APM - F-HFRM	127,95	74,48 <i>(dont 15,83 supervisées)</i>	202,43
TIGER AA-5B - F-GBDX	9,92	15,38	25,30
SR20 GTS - F-GTNC	1,00	24,70	25,70
Total	214,30	210,85 <i>(dont 21,77 supervisées)</i>	425,15

Le retard de livraison de l'APM IZ nous a gravement impactés et notre activité en a souffert, malgré la location du TIGER nous n'avons pas pu maintenir notre activité au niveau où elle aurait dû être. On note que l'école a maintenu une activité comparable aux autres années ce sont les vols des brevetés qui a beaucoup ralenti du fait du changement des avions.

48 vols découverte ont été réalisés par plusieurs pilotes sur nos avions, y compris le Cirrus. Les vols de découverte intéressent aussi bien des personnes de la région que des touristes ravis de survoler notre magnifique région, grâce à la mise en place de vols WINGLY les pilotes pourront mieux répondre à la demande des touristes de passage.

En résumé : 214 h en Dc et 211 en CdB

Nombre d'heures par pilote en 2021 :

- 28 pilotes ont effectué moins de 5hdv/an
- 7 pilotes ont effectué entre 5 et 10 hdv/an
- 6 pilotes ont effectué entre 10 et 20 hdv/an
- 4 pilotes ont effectué de 20 à 30 hdv/an
- 3 pilotes ont effectué plus de 30 hdv/an

Moyenne Hdv par pilote en 2023 est 8.8 vs 10.7 en 2022 :

Le rapport avec les adhérents et riverains

Nous restons très vigilants et appliquons avec rigueur notre RI et nos statuts afin de maintenir la sérénité, indispensable, pour consacrer nos efforts de bénévolat totalement à notre activité et à sa sécurité.

La relation avec un ou deux riverains a été particulièrement difficile, puisqu'ils se sont déplacés sur l'aérodrome et ont copieusement insulté nos pilotes à leur retour de vol bien que ceux-ci n'aient commis aucune infraction.

Ces comportements inadmissibles donneront lieu à dépôt d'une main courante s'ils devaient se reproduire.

Le gestionnaire de l'aérodrome propose d'étudier une nouvelle modification de la carte VAC avec interdiction des tours de piste de 12 heures à 14 heures locales et après 18h30 locale tous les jours de la semaine et pour les avions basés ou non basés. La nouvelle carte VAC a été publiée le 22 février 2024



ainsi que la modification de fréquence de l'aérodrome qui devient 118.10 (canal avec espacement à 8.33)

Très sensibles à l'impact de notre activité sur les riverains, nous en tenons compte dans le cadre de la restructuration de notre flotte.

Nos deux avions école sont parmi les moins bruyant du marché, nous avons tenu compte de ce paramètre dans le choix de l'avion.

Concernant l'environnement, nous avons mis en place un système de compensation carbone par la plantation d'arbres, associé au nombre d'heures de vol effectués par les membres participant au projet.

Nous pouvons regretter la faible participation à ce projet.

Les bénévoles

Notre fonctionnement étant fondé sur le bénévolat, le nombre d'heures consacré par nos membres pour la gestion de notre association est supérieur à 3600 heures.

En dehors du CD nous devons remercier tous ceux qui ont donné de leur temps pour notre association.

Je remercie vivement tous nos instructeurs qui bénévolement assurent le fonctionnement de notre école.

La mise en place d'une citerne SP98 pour ravitailler les avions nécessite pour aller faire le plein à la station d'utiliser une voiture d'un membre munie d'un crochet. Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour participer dans la mesure de leur possible au remplissage de la citerne.

Les prestataires

La gestion de la navigabilité de nos avions effectuée par Sky-Nav continue à nous donner entière satisfaction.

Le fonctionnement avec l'atelier Farman est correct ; la proximité a facilité grandement les convoyages, mais le coût de la maintenance a fortement augmenté, une restructuration de la société a eu lieu au printemps 2023, il donc est nécessaire de réfléchir à d'autres solutions.

L'instruction

Notre DTO fonctionne correctement et nous avons été audités en FEVRIER 2024 l'organisation de notre DTO a été apprécié par la DSAC aussi bien sur le plan de la formation des élèves que pour la gestion de la sécurité avec la mise en place des analyses de risque et des pré audit. Le prochain audit aura lieu dans 3 ans.



Activité en 2023

Liste en annexe**			
(3) Le nombre d'élèves par formation dispensée			
Formations	Nombre d'élèves	Nombre d'examens théoriques	Nombre d'examens pratiques
2018 ffa lapl theorique elearning ed2	7	2	
2021-04-ffa lapl(a) ed2amd1	6		1
2018 ffa ppla theorique elearninged2	4	0	
2021-04-ffa ppl(a) ed2amd1	4		2
2022-06 qc sep ed1	7		4
2021-05 qa vol de nuit ed3	0		0
2018-2 ffa qa montagne ed1	0		0
(4) Tous les aéronefs et FSTD utilisés, comprenant les immatriculations ou les numéros de certification FSTD. En particulier : a) les formations dispensées sur chaque aéronef, b) les aérodromes principalement utilisés.			
<i>PPLA .LAPLsur et APM30 Montagne altiports sur APM30 APM30et P2010 pour qc sep/vol de nuit Aerodromes utilises :lfnh,lfmv,lfml,lfwL lfma lfml lfrv</i>			
Liste en annexe**			

Nous avons eu 2 brevets PPL et un brevet LAPL et nous avons renouvelé 4 qualifications SEP durant l'année 2023.

Nos trois brevets sont des jeunes adultes qui veulent se consacrer à une carrière aéronautique ; l'un d'eux a déjà débuté sa formation de pilote de ligne à Montpellier.

Le DTO a également changé le logiciel de suivi des formations le logiciel choisi est FLIGHT PROGRESS.

La sécurité

Toute l'activité aéronautique reste suspendue à sa sécurité qui est et doit être un souci constant de tous, dirigeants, instructeurs, pilotes, élèves, mécaniciens.

La sécurité c'est le respect de règles communes, de l'EASA, de la DGAC, de la plateforme et du club. C'est un sujet sur lequel nous nous mettons à jour en permanence. Je vous engage notamment à lire et relire les consignes du club, les manuels de vol, les REX, la carte VAC, etc.

Le règlement intérieur de la COVE doit également être respecté.

La sécurité passe, bien sûr, par le respect de ces règles mais aussi par votre retour d'expérience et son partage via les REX. Personne n'est à l'abri d'une erreur, d'un incident ou de n'importe quel événement qui une fois analysé permettra de prendre des mesures afin de minimiser une nouvelle occurrence. Ceci ne peut se faire qu'avec votre entière collaboration via les moyens de communication mis en place.



Les projets 2024

La réorganisation de la flotte étant terminée, nous avons prévu la modification de la citerne d'essence afin de pouvoir avitailler les avions plus facilement en rallongeant le tuyau et la tresse de masse. Une réflexion en interne nous a conduits à libérer la possibilité de faire des vols via la plateforme WINGLY.

Il faut pour cela faire la modification des statuts et du règlement intérieur afin de permettre ces vols. Une analyse de risques sera conduite et débouchera sur les critères demandés aux pilotes qui seront autorisés à faire ces vols.

Ce sont donc des vols à frais partagés élargis où les pilotes autorisés pourront proposer sur le site wingly des propositions de vol.

Conclusion

L'année 2023 n'a pas permis une reprise franche de notre activité aéronautique. Nous avons fait le maximum pour diminuer l'impact sur nos opérations. D'importants problèmes mécaniques ont impacté les finances du club et la disponibilité de nos avions.

Notre but est et doit être de faire voler nos pilotes, dans les meilleures conditions de sécurité et au meilleur coût, sur des machines agréables et fiables.

Mesdames et Messieurs, chers membres, je vous remercie pour votre attention, et je vous souhaite de beaux vols en toute sécurité en 2024.

Le président de l'AC comtat Venaissin.

Daniel RIPERT

